

Nouvelles de l'Abbé François INGENGI et sa demande de soutien :

L'été dernier, l'Abbé François INGENGI de la paroisse St PAUL MIKI de KINSHASA de la république démocratique du CONGO était sur Orée de Anjou pour le service pastoral de la paroisse. Depuis le mois de décembre, l'abbé François nous a partagé les nouvelles désastreuses de son pays et les difficultés de sa Paroisse à KINSHASA : les violences politiques, l'insécurité, la misère.

Sa paroisse rencontre des problèmes sérieux dû au manque d'électricité, des coupures intempestives mais également la rareté de celle-ci. Il souhaiterait permettre à sa paroisse d'acquérir un **module solaire** pour être autonome, pouvoir célébrer les messes et faire les rencontres paroissiales de soirée dans la lumière ! Il en appelle à notre générosité pour mener à bien son projet.

Le devis de ce projet s'élève à **3000 €**. Il comprend : 3 panneaux solaires, 2 batteries 120 Amp., 2 convertisseurs 1000 W, fil, et outillage.

Vous pouvez déposer votre don, sous enveloppe, dans la boîte aux lettres de votre relais ou à l'offrande du dimanche mentionnant « **soutien au projet paroissial de l'abbé François** ». Merci

INTENTIONS et OFFRANDES pour les MESSES

Permanence d'accueil :

Champtoceaux : le samedi de 10h30 à 11h30, ou contacter Gilberte CHENE au 02 40 83 56 60.

Drain : avant les célébrations ou contacter Martine Lépine au 02 40 98 22 93

Liré : le samedi matin, de 10h à 11h15, salle du relais paroissial

Landemont : 3^{ème} et 4^{ème} samedi de 11 h à 12 h. salle paroissiale

ou contacter Jacqueline Audureau 2 rue du Chèvrefeuille

La Varenne, 1er et 3ème samedi du mois au presbytère

ou contacter Marie Pierre Guilbaudaud -au 09 77 02 47 04

St Christophe : Contacter Madeleine Boiteau 94 rue de Venise au 02 40 83 72 70

Saint Laurent : le mardi de 10h à 11h, à la Maison Paroissiale

Saint Sauveur, contacter Annette Ménard au 02 40 98 72 55

POURQUOI DEMANDER UNE MESSE ?

Au cours d'une messe on peut porter des intentions d'action de grâces ou de demandes.

Si l'on prie le plus souvent pour nos défunts, on peut aussi prier pour une multitude d'intentions : les vivants et les défunts de nos familles, les malades, les familles, la vie du monde, la paix, la réconciliation, une action de grâces pour un jubilé... Formulez l'intention le plus simplement possible. Si l'on souhaite rester discret, demandez « une intention particulière »

Lors de la messe, le prêtre ne dira pas toutes les intentions à haute voix, mais il nommera les intentions de « **messes de souvenir ou de premier anniversaire, ainsi que les défunts de la semaine passée** ». Pour l'honoraire d'une intention de messe, l'offrande s'élève à 17€

- Plusieurs intentions pour une seule messe ? et en semaine ?

Le dimanche, le prêtre porte habituellement plusieurs intentions au cours de la messe. Il continue à les porter au cours des messes de la semaine. (*NB : il peut aussi y avoir d'autres intentions demandées en semaine*).

Toutes ces intentions, avec celles reçues des sépultures (*par les quêtes*) sont partagées quotidiennement dans le diocèse pour tous les prêtres sans exception, en activité ou retirés. (*Chaque prêtre reçoit un honoraire de messe par jour*).

BULLETIN PAROISSIAL FEVRIER 2018

Sainte Cécile de Loire et Divatte



SEMAINE SAINTE 2018

RAMEAUX : Samedi 24 mars - 19h La Varenne

Dimanche 25 mars - 9h30 Saint Sauveur

- 11h Saint Laurent

Jeudi Saint : 19h : Landemont

Vendredi Saint : 19h : Drain

Veillée Pascale : 20h30 : Champtoceaux

Jour de Pâques : 10h30 : Liré

REGISTRES 2017

Baptêmes : 108 (96 en 2016)

Premières Communions : 49 (67 en 2016)

Professions de Foi : 20 (33 en 2016)

Confirmations : 5 (4 en 2016)

Mariages : 19 (15 en 2016)

Sépultures : 109 (101 en 2016)

Le DENIER de l'EGLISE

L'Église catholique assure ses missions grâce à la générosité des fidèles : depuis 1905, la première de ses ressources est le Denier de l'Église, cette contribution financière versée annuellement par les catholiques à leur diocèse et destinée à assurer la vie matérielle des prêtres.

Le Denier n'est pas un don comme un autre. Il ne fait pas appel à la générosité, mais plutôt à un sentiment d'appartenance ou de fidélité envers l'Église, pour que ceux qui sont plus spécialement en charge d'annoncer l'Évangile et de faire vivre l'Église, aient une juste rémunération. Le Denier est un don volontaire, il n'y a pas de tarif ! Chacun donne en conscience selon ses possibilités.

La campagne 2018 est commencée.

Vous trouvez joint à ce bulletin une enveloppe avec le tract d'explication.

Votre don ira suivant votre choix pour :

Le Denier || Les Séminaristes || Les Prêtres Aînés || Les Chantiers || Ma Paroisse

Merci pour votre accueil à cet appel

SECOURS CATHOLIQUE

"Un voyage de l'Espérance" à Lourdes, à la Cité St Pierre, est organisé du

24 Septembre au 29 Septembre

par le Secours Catholique d'Angers et les bénévoles de la Paroisse Ste Cécile.

Ce voyage s'adresse aux personnes qui rêvent d'aller à Lourdes sans le croire possible.

Si vous êtes intéressé et pour plus de renseignements, vous pouvez contacter :

Paule BOUCHAUD 02 40 83 57 26 ou Marie-Thérèse GRAVELEAU 02 40 98 21 80

ou Jacqueline AUDUREAU 02 40 98 74 90.

CONTACTS PAROISSE Sainte Cécile de Loire et Divatte :

Tél. 02 40 83 70 66 - Site : www.paroisse-ste-cecile.fr

Courriels : paroisse.sainte-cecile@orange.fr et pastojeunes.saintececile@orange.fr

REPERES POUR DEMANDER ET CELEBRER UN BAPTEME

1- A QUEL AGE BAPTISER NOTRE ENFANT ?

Faut-il faire baptiser les enfants quand ils sont tout-petits ? Faut-il attendre ?

Le Baptême constitue la naissance à la vie nouvelle dans le Christ. Depuis les temps les plus anciens, le Baptême est donné aux enfants, car il est une grâce et un don de Dieu qui ne supposent pas des mérites humains ; les enfants sont baptisés dans la foi de l'Eglise. Faire baptiser son enfant quand il a quelques mois, un an ou deux ans, c'est lui faire le plus beau des cadeaux ! Mais sachez bien qu'**à tout âge on peut recevoir le baptême** ! A partir de 5 ans, il sera aussi demandé une préparation particulière.

2- L'INSCRIPTION :

- Les familles viennent un samedi matin à une **PERMANENCE D'ACCUEIL** au presbytère de St Laurent (*voir les samedis de permanence*) pour réserver une date et prendre un dossier de préparation, avec des questions à réfléchir en famille : « **Qu'est-ce qui nous conduit à demander le baptême pour notre enfant ? A quoi ça nous engage ?** »

3- LE CHOIX DES PARRAINS ET MARRAINES :

l'Eglise demande un parrain et une marraine, mais un seul peut suffire. Avant de les choisir pour des motifs de parenté ou d'amitié, il faut d'abord penser à les choisir comme les **témoins de la foi de l'Eglise auprès de l'enfant**. Ils doivent avoir au moins 16 ans et être baptisés et devraient même être confirmés. Mais si un jeune de moins de 16 ans est en profession de foi, en aumônerie ou en démarche de confirmation, il pourra être parrain ou marraine.

4- LA PREPARATION :

→ les familles des futurs baptisés participent ensuite à une **SOIREE DE REFLEXION** à la Salle Paroissiale de Champtoceaux : *voir un mardi à réserver pour cette soirée de réflexion*

Au cours de cette soirée les parents approfondissent le **sacrement du Baptême et leur engagement de parent pour leur enfant**,

→ les familles remplissent la demande de baptême avec tous les renseignements nécessaires

→ Les familles qui ont choisi une même date pour baptiser leur enfant se retrouvent une seconde fois pour **PREPARER LA CELEBRATION**, avec les textes, les chants, les gestes et les différentes interventions des parents et des parrains et marraines

5- LA CELEBRATION :

Elle a lieu normalement le dimanche. Quelques samedis sont aussi proposés et quelques célébrations sont aussi proposées pendant une messe : à Pâques et à la Pentecôte

Avec le célébrant, une équipe paroissiale accompagne la célébration pour l'animation

6- APRES LE BAPTEME

Le baptême est bien sûr le commencement d'une vie chrétienne en Eglise. On ne peut pas être chrétien tout seul. Les parents, avec la paroisse, ont la responsabilité de soutenir la croissance dans la foi du jeune baptisé. L'éveil à la foi et la catéchèse seront donc nécessaires.

EXPO-VENTE le "DIMANCHE POUR TOUS" 4 mars à Champtoceaux

Expo-vente de livres et d'objets religieux que vous pourrez offrir à vos enfants, petits enfants, filleuls .. en cadeau de première communion, de profession de foi, de baptême !

INFOS JEUNES

→ **CONFIRMATION** : 10 jeunes de la paroisse viennent d'être confirmés. Un nouveau groupe avec des **jeunes nés en 2003** va se constituer en février-mars pour préparer la confirmation de 2019. N'hésitez pas à en parler autour de vous !

→ **DIMANCHE POUR TOUS 4 MARS** animé par les **Collégiens, nouveaux confirmés et Lycéens** : messe à 10h30. A Champtoceaux

→ **PELERINAGE des Lycéens à TAIZE : du 25 février au 4 mars 2018**

Le groupe du doyenné des Mauges sera constitué de 28 jeunes venant des différentes paroisses, (dont 5 de Sainte Cécile). Accompagnés par 4 animateurs, dont le père Guillaume Meunier, ils partent à la rencontre de nombreux jeunes du monde entier, portant nos désirs et nos recherches de paix, de réconciliation et de communion.

→ **PELE des JEUNES à LOURDES 2018**

Le pélé 2018 des Jeunes à Lourdes aura lieu du dimanche 8 juillet au 13 juillet.

→ **MARCHE DES CAUSSES** du 28/04/2018 au 06/05/2018

Infos et inscriptions au 06 69 41 48 56 ou marchedescausses@gmail.com ou ici :

<http://marchedescausses.wixsite.com/lamarchedescausses/evenements>

→ **CONCERT GLORIOUS**

Concert GLORIOUS Nantes 18 mai. Contact : <https://www.weezevent.com/glorious-en-concert-a-nantes-2>

→ **FESTIVAL DES JEUNES - SAMEDI 24 MARS PROCHAIN.**

Cette manifestation rassemblera le 24 mars, au Centre Saint Jean à Angers, lycéens, étudiants et jeunes pros autour du thème « **Mon heure est venue** ». Un événement organisé pour se préparer au synode des évêques qui se tiendra en octobre 2018 autour du thème : « **La foi, les jeunes et le discernement des vocations** »

→ **mini-camp ACE/JOC/MRJC** qui aura lieu au monastère de Bellefontaine, à la croisée des chemins, le 6 et 7 mars. Ce mini-camp s'adresse aux jeunes qui sont en 5ème, 4ème et 3ème.

Les **premières communions** seront célébrées les **dimanches 13 et 27 mai 2018**

Les **professions de foi** seront célébrées le **dimanche 29 avril 2018**

**des CROIX et des CALVAIRES à LA CROISEE de nos CHEMINS,
UN PATRIMOINE TRANSMIS par NOS « ANCETRES » !**

Le relais paroissial de La Varenne lance un appel pour restaurer le Calvaire de La Durvallière.

La Croix menaçant de s'effondrer a été démontée. Le relais paroissial a décidé une restauration de ce Calvaire. Un chêne de séchage avancé a été retenu. La liaison avec le socle cimenté se fera par des éléments en acier. Le Christ va être repeint. Un groupe de bénévoles assurera la mise en œuvre, le montant évalué des achats est de l'ordre de 1.800 euros.

Le relais paroissial invite les habitants de la Paroisse à s'associer à ce mouvement de rénovation.

Vous pouvez faire un don en numéraire ou par chèque à l'ordre de « **Paroisse Sainte Cécile de Loire et Divatte** », et en notant au verso de votre chèque « **pour la croix de La Varenne** ».

Si vous désirez recevoir un reçu pour votre déclaration de revenus il faudra rédiger votre chèque à l'ordre de « Association Diocésaine ».

Les dons pourront être remis au Presbytère (boîtes aux lettres) ou pendant les permanences, 1^{er} et 3^{ème} samedi du mois de 10 H 30 à 11 H 30) ou à des bénévoles du relais paroissial.

Merci à tous ceux qui pourront apporter leur soutien à ce beau projet de rénovation du patrimoine religieux de La Varenne dressé à l'entrée de notre cité Varennaise !